

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PeT)
Territoires d'Availles Limouzine et L'Isle Jourdain
BILAN-ÉVALUATION 2013-2016 ET PERSPECTIVES 2016-2019

DDCS de la Vienne
 4 rue Micheline Ostermeyer
 BP 10 560
 86021 POITIERS CEDEX ddcs-pel@vienne.gouv.fr

Document à adresser par voie postale ou courriel au plus tard le 30 mai 2016

1 - Informations générales

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :

Communes d'Adriers, Availles Limouzine, L'Isle Jourdain, Mauprévoir, Millac & Le Vigeant

Initiative, rédaction du PEDT & gestion de l'Accueil de Loisirs Périscolaire à L'Isle Jourdain

MJC des cantons de L'Isle Jourdain & Availles Limouzine devenue MJC Champ Libre en 2015

Organisme	Mairie d'Adriers	Mairie d'Availles Limouzine	Mairie de Le Vigeant	Mairie de L'Isle Jourdain	Mairie de Mauprévoir	Mairie de Millac	MJC Champ Libre
Coordination	Christiane DESNOELLE & Laetitia PASQUET	Jean Michel NIVET	Corinne LAURENDEAU	Jean Pierre MELON	Virginie GRIMAUD	Danielle MAYTRAUD	Didier CARJAT & Florence BRUNEAUD
Fonction	Conseiller Municipal & Animatrice	1 ^{er} adjoint	Adjointe	Maire	Adjointe	Maire	Directeur MJC & directrice ALSH
Téléphone	06 73 66 94 20	06 77 56 69 01	05 49 48 72 45	05 49 48 70 54	06 87 28 69 91	05 49 48 75 04	05 49 48 94 00 06 70 29 35 44
Courriel	mc.desnoelle@orange.fr daniel.laetitiapasquet@orange.fr	jean-michel.nivet0373@orange.fr	fabrice.laurendeau@orange.fr	isle-jourdain.mairie@wanadoo.fr	michael.grimaud@orange.fr	contact@millac.fr	direction.mjc.ijal@orange.fr
Nom du signataire	Philippe ROSE	Joël FAUGEROUX	Pierre GOURMELON	Jean Pierre MELON	Jean Michel FAROUX	Danielle MAYTRAUD	Irène ROCHE
Fonction	Maire	Maire	Maire	Maire	Maire	Maire	Présidente
Adresse	Mairie 86350 Adriers	Mairie 86460 Availles Limouzine	Mairie 86150 Le Vigeant	Mairie 86150 L'Isle Jourdain	Mairie 86460 Mauprévoir	Mairie 86150 Millac	Grand Rue du Pont 86150 L'Isle Jourdain
Téléphone	05 49 48 73 06	05 49 48 50 16	05 49 48 76 55	05 49 48 70 54	05 49 87 52 12	05 49 48 75 04	05 49 48 94 00
Courriel	adriers@cg86.fr	availles-limouzine@cg86.fr	le-vigeant@cg86.fr	isle-jourdain.mairie@wanadoo.fr	michael.grimaud@orange.fr	contact@millac.fr	direction.mjc.ijal@orange.fr

2 – Constats d'ordre général sur le PEdT

Pouvez-vous citer :

- 2 ou 3 points de satisfaction ressentis par l'ensemble des acteurs éducatifs :

Diversité et qualité des activités proposées

Compétences des animateurs

Continuité des animateurs tout au long de l'année et entre le temps scolaire et périscolaire

Locaux adaptés

Cela a permis de former les animateurs et de mettre en place des projets grâce aux temps dégagés par les différents employeurs.

- 2 ou 3 points d'insatisfaction ressentis par l'ensemble des acteurs éducatifs :

Les enfants sont fatigués, il est nécessaire de réduire le temps des activités autour d'1 heure et la fréquence des activités à 1 par semaine par enfant sur une durée d'environ 7 semaines (vacances à vacances) ou au plus au trimestre.

Améliorer les temps de transition entre l'école et le temps des activités périscolaires pour certaines communes

Améliorer la concertation avec les enseignants

Améliorer la communication avec les familles

Commentaire éventuel :

Bonne implication des acteurs

3 - Valeurs éducatives partagées par les différents acteurs

« Les activités proposées doivent permettre de répondre aux besoins identifiés du public visé et aux grandes priorités communes aux différents partenaires en matière d'éducation ».

« Les valeurs éducatives qui président à la mise en œuvre des activités doivent être définies et explicitées conjointement par les partenaires en préalable à la réflexion sur les activités ».

« Ces valeurs fondent le « vivre ensemble » et doivent prendre en compte les dimensions de lutte contre les inégalités et les discriminations ainsi que les situations de difficulté ou d'échec scolaire » (article L551-1 du code de l'éducation).

Rappelez les valeurs éducatives du PEdT :

Faciliter le vivre ensemble s'écouter, patienter, coopérer, s'exprimer

Sont-elles partagées par l'ensemble des acteurs éducatifs ?

oui : non :

Si non pourquoi ?

4 - Concertation - Pilotage

❶ Comment les différents acteurs éducatifs ont-ils été impliqués dans l'élaboration et le suivi du PEDT ? préciser de quelle manière ?

	Elaboration projet 2013-2016	Mise en œuvre du projet	Bilan projet 2013-2016	Elaboration projet 2016-2019
Enfants	Non	Associés et impliqués via des réunions de concertation avec les animateurs	Associés et impliqués via le questionnaire et les réunions collectives	OUI lors des réunions collectives
Parents	Associés & impliqués via des réunions d'information et d'élaboration	Associés dans les réunions régulières mises en place	Associés et impliqués via le questionnaire, les réunions collectives et la rédaction du bilan	
Enseignants	Associés & impliqués dans les réunions d'élaboration du projet			
ATSEM				
Animateurs				
Elus		Associés et impliqués tout au long de la mise en œuvre		Oui à la rédaction

⇒ Quelles sont les éventuelles difficultés, évolutions envisagées ?

Difficile d'organiser des réunions régulières avec tous les acteurs :

- Les enseignants sont indisponibles en journée, des animateurs sont également ATSEM ou personnel de service à la cantine ou à l'entretien.
- Les animateurs sont indisponibles avant 18h.
- Peu de parents se mobilisent sur les réunions quelle que soit l'heure.

Toutefois chacun s'est rendu disponible pour l'ensemble des réunions mis en place.

⇒ Le conseil d'école est-il associé ?

- Si oui de quelle manière ? (informé, consulté, prend une part active...)
- Si non pourquoi ?

Les conseils d'école n'ont pas invité le coordonnateur, y compris à L'Isle Jourdain ou la MJC est opératrice du temps périscolaire pour la municipalité.

Le coordonnateur a sollicité les écoles pour obtenir leur projet d'école, une seule école l'a communiqué (ce n'est pas la même école citée ci-dessous)

Seule l'école d'Adriers invite l'animatrice périscolaire et lui communique ses projets, ainsi des actions sont menées en complément :

- Après une visite d'un artisan local sur le temps périscolaire, les enseignantes vont acquérir des jeux en bois
- Après une animation LPO sur le temps scolaire, les enfants vont faire des nichoirs sur le temps périscolaire.

❷ Quelle est la composition actuelle de l'instance de pilotage ?

- Elu(e)s : oui non
- Parents : oui non
- Personnels du périscolaire : oui non
- Association(s) : oui non
- Coordonnateur : oui non
- Enseignant(s) (es) : oui non
- Bénévole(s) : oui non
- Autres : oui non

⇒ A-t-elle évolué au cours du projet ? (si oui, précisez) : Non

⇒ Les modalités de pilotage sont-elles satisfaisantes ?

(Fréquence des rencontres, contenus, participation des différents acteurs...)

Pas totalement, mettre en place une réunion annuelle par école ou avec toutes les écoles avec un ordre du jour autour des projets en cours et comment les mener. Les équipes d'animateurs sont souvent d'une à deux personnes, cela permettrait de rompre leur isolement professionnel.

5 - Objectifs du PEdT

Rappelez les objectifs que vous aviez fixés :

Objectifs communs aux 6 communes
Développer le vocabulaire pour communiquer Favoriser l'expression
Apprendre aux enfants de se repérer dans l'environnement et le temps
Permettre la pratique sportive, artistique Faciliter l'accès aux livres Ouvrir à l'extérieur
Faciliter le vivre ensemble s'écouter, patienter, coopérer, s'exprimer
Favoriser le lien intergénérationnel

Objectifs de chaque commune					
Adriers	Availles	Le Vigeant	L'Isle Jourdain	Mauprévoir	Millac
Développer le vocabulaire	Acquisition du vocabulaire pour communiquer	Les amener à connaître d'autres choses, métiers, modes de vie	Apprendre à communiquer Développer l'expression Favoriser la compréhension orale Développer la culture littéraire Donner plaisir à lire	Développer le vocabulaire	Sensibiliser aux arts, au monde
Assimilation des règles de politesse	Apprendre aux enfants de se repérer dans l'espace et le temps	Permettre aux enfants de pratiquer des activités sportives	Favoriser la concentration Apprendre à écouter Donner des repères Structurer l'espace de vie	Sensibilisation aux arts Ouvrir à l'extérieur	Développer le vocabulaire Amener les enfants à s'exprimer et à communiquer
Favoriser l'utilisation du livre	Développer l'imaginaire	Exercer la motricité fine	Faciliter la prise d'autonomie Renforcer la citoyenneté Coopérer Favoriser le lien intergénérationnel S'impliquer, respecter ses engagements	Donner des repères Apprendre des règles	S'approprier leur environnement Faciliter le vivre ensemble écouter, s'exprimer Favoriser le lien intergénérationnel
Exercer la mémoire	Résoudre des problèmes	Favoriser l'entraide, la coopération		Mise en situation de problème de la vie quotidienne	Apprendre à s'orienter
Mise en situation de problème dans la vie quotidienne	S'approprier leur environnement (commune, nature...)	Donner des repères Faciliter l'autonomie			
Permettre aux enfants de pratiquer des activités sportives	Faciliter le vivre ensemble S'écouter, patienter, coopérer	Acquisition du vocabulaire pour communiquer			
Favoriser l'entraide, la coopération	Apprendre les règles élémentaires d'hygiène Education à la santé				
Rendre l'enfant acteur					
Actions & Activités mises en place					
Roller, apiculture, jardin et jardinage, cuisine (épinards plantés en novembre), sport, rallye photo, bibliothèque, kamishibai, anglais, vitraux, déco sapins Noël dans la commune, graph, peinture, jeux en bois, vannerie, couture, pêche, danse folklorique Visites / rencontres jardin, église, artisan, parcours motricité, pâte à sel,	Tennis, éveil musical, pétanque, musique, peinture, visite lieux et institutions publiques (foyer logement, pompier...), atelier cuisine, jardin, modelage, bricolage, métier à tisser, jeux, bibliothèque, boum, recyclage, partage des tâches collectives...	Création de Rubis Cube, grands jeux, jeux de société, peinture murale, coloriage, tricot et point de croix, rencontre intergénérationnelle avec des personnes âgées, élaboration de pâtisseries pour goûter, atelier créatif, décoration du bourg pour Noël avec objets de récupération,	Visite bibliothèque, jeux d'expression, comptines, création de livres, jeux sportifs, savoir nager, judo, Course Orientation,, éveil musical, relaxation, bricolage et loisirs créatif (fabrication de jeux en bois, appareils et jeux électroniques...), travail manuel, dessin peinture (fresque sur les déchets), cuisine, jardinage, foyer logement, travail sur l'hygiène, le respect de l'autre, la guerre 14-18...	Judo, tir à la carabine, scrabble, ornithologie, arts créatifs, peinture, bricolage, travail manuel, jardinage, visite pompier, jeux collectifs, sport,	ateliers cuisine, travaux manuels, poterie, chant, dessin, judo.
Résultats constatés					
Les enfants peuvent pratiquer des activités sportives Des enfants se sont inscrits à la bibliothèque Les enfants viennent plus facilement à la rencontre des adultes	Apprennent mieux les règles grâce à des jeux collectifs. Meilleure attention, autonomie, motricité, créativité	Les enfants partagent et s'entraident davantage	Nous avons des difficultés temporaires avec quelques enfants, mais systématiquement celles-ci s'atténuent avec le temps Aussi l'ensemble des objectifs ci-dessus sont largement abordés et certains sont même atteints.	Difficulté de garder leur attention sur certaines activités	ouverture d'esprit sur des sujets auparavant inconnus.

Sont-ils connus et partagés par l'ensemble des acteurs du PEdT ?
(Enseignants, parents, intervenants, élus, partenaires associatifs...)

	Enseignants	parents	intervenants	Elus	associations
Connus	oui	non	non	oui	non
partagés	non	non	non	oui	non

Envisagez-vous des évolutions ou ajustements pour septembre 2016 ?

Si oui, pouvez-vous préciser lesquels ?

Oui, réduire le nombre d'objectifs et qu'ils soient communs aux 5 communes.

6 - Modalités d'organisation des différents temps

❶ **L'organisation que vous aviez mise en place est-elle satisfaisante dans l'intérêt des enfants (rythmes, besoins) ?**

⇒ **Si oui quels sont les points positifs ? Si non, expliquez pourquoi.**

Les 94 questionnaires diffusés en février 2016 et les 6 réunions collectives avec parents, enfants, enseignants, animateurs et élus font ressortir un taux de satisfaction excellent quant à la nouvelle organisation et notamment la mise en place d'activités.

Les points négatifs relatifs au rythme de l'enfant étaient assortis de recommandations qui ont été prises en compte par les animateurs et les élus. Voir la page 10 du compte rendu de l'évaluation réalisée entre février et avril 2016.

⇒ **Des ajustements ont-ils été faits par rapport au projet initial ? Si oui précisez lesquels :**

Oui les temps et le nombre des activités pour les maternels ont été réduits

⇒ **Quelles sont les évolutions envisagées à partir de septembre 2016 ?**

Amélioration de la communication en direction des familles.

Création de moments où les familles sont invitées pour qu'elles découvrent les réalisations et les animateurs.

❷ **Si vous avez déclaré un accueil de loisirs périscolaire à la DDCS :**

⇒ **Quelle plus-value cela a-t-il apporté ?**

Mieux structurer l'accueil, offrir aux enfants un programme pédagogique

⇒ **Avez-vous assoupli les taux d'encadrement (1 pour 14 pour les moins de 6 ans, 1 pour 18 pour les + de 6 ans) ?**

- **sur tous les temps :** Oui lorsque des enfants non-inscrits arrivent.
- **sur certains temps (précisez lesquels) :**
 - o le matin, 10 à 15' avant l'école le nombre d'enfants est souvent limité.
 - o En cas d'arrêt maladie inattendu d'animateurs.
- **pour certaines activités uniquement (précisez lesquelles) :**

⇒ **Ces taux assouplis vous semblent-ils satisfaisants au regard de la qualité éducative des activités et de la sécurité des enfants ?** OUI dans la mesure où ils sont utilisés pour absorber les pics ponctuels souvent juste avant ou juste après la classe.

La difficulté, c'est quel que soit le nombre d'enfant qu'un animateur soit tout seul.

⇒ **Quels intérêts présentent le recours à ces taux assouplis pour vous ?**

Eviter le recrutement d'une personne pour 10' à 15' le matin

Maintenir l'accueil des enfants malgré l'absence imprévue d'animateur.

⇒ **Si vous n'aviez pas d'accueil de loisirs périscolaire déclaré, l'envisagez-vous à partir de septembre 2016 ?**

oui : non :

7 - Actions et activités mises en place au regard des objectifs

(Joindre en annexe tous documents complémentaires : plannings...)

Rappel des attendus : proposer et organiser des temps et des actions pour permettre une plus grande disponibilité de l'enfant (temps de restauration suffisant, organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et permettre divers modes de fonctionnement : petits groupes ou grands groupes, activités libres ou encadrées... et veiller à proposer une offre diversifiée respectant les rythmes de l'enfant (besoins de repos, de temps calmes ou d'activités...). Eviter la suractivité.

❶ Les actions et activités proposées ont-elles pris en compte l'équilibre de la journée et les besoins des enfants ?

⇒ **Si oui précisez en quoi ; si non, expliquez pourquoi.**

Oui, dès la mise en place des actions et dans la mesure du possible. En effet, il se peut que nous soyons contraints par les plannings d'occupation des locaux ou des intervenants.

Toutefois l'évaluation a fait ressortir que les enfants étaient fatigués, notamment les petits, aussi il est convenu que le temps de transition entre le temps scolaire et les activités serait amélioré.

Hormis ce temps de transition, l'équilibre de la journée n'est pas remis en cause mais c'est sur l'ensemble de la semaine et d'une période entre deux vacances scolaires que nous devons être vigilants.

Voir le compte rendu de l'évaluation réalisée entre février et avril 2016.

❷ Les actions et activités mises en place pour les maternels ont-elles fait l'objet d'une réflexion et de modalités spécifiques ?

⇒ **Si oui précisez :**

Oui les activités pour les maternels sont adaptées à leurs capacités : motricité, rythme sur la journée...

Toutefois, les faibles effectifs des écoles nous amènent parfois à ne proposer qu'une séance pour le primaire (maternel et élémentaire). Sinon nous essayons d'équilibrer par groupe d'âge.

❸ Les actions et activités ont-elles été menées en lien avec les équipes enseignantes et en cohérence avec les projets d'écoles (projets partagés, charte d'engagements réciproques, modalités d'organisation des temps de transition, domaines de compétence...)?

Si oui de quelle manière ? Si non quels sont les freins?

Une seule école nous a communiqué son projet d'école, il est dans ce cas difficile d'en tenir compte pour travailler le prochain projet. Toutefois les animateurs (la plupart sont aussi ATSEM) essayent de tenir compte de ce qui se passe dans l'école.

❹ Les transferts de responsabilité entre les temps scolaires et les temps périscolaires ont-ils été satisfaisants ? oui : non :

⇒ **Si oui :**

- **Des outils ont-ils été mis en place (règlements communs, charte d'engagements réciproques) ?** oui, à l'école Maternelle de L'Isle Jourdain, un cahier circule entre l'enseignant et l'animateur avec des informations relatives à chaque enfant.

❺ Le mode d'inscription aux activités :

⇒ **A-t-il été satisfaisant ?** Oui : Non :

Si non, pourquoi ?

Globalement oui, l'évaluation fait ressortir que le seul nom des activités n'est pas suffisamment explicite, aussi il est envisagé d'étoffer les feuilles d'inscription et de procéder à des séances de présentation soit en début de période pour les nouvelles activités, soit lors de séances de fin de cycle pour les activités qui sont renouvelées tout au long de l'année.

⇒ **A-t-il permis à l'enfant de faire des choix ?** Oui : Non :

⇒ **Quelles sont les évolutions envisagées à partir de septembre 2016 ?**

Limitier le nombre d'activité par enfant par semaine.

6 Accessibilité aux activités :

⇒ Dans le cas où les activités sont payantes, quelle est la participation financière demandée aux familles ?

	Adriers	Availles Limouzine	Le Vigeant	L'Isle Jourdain	Mauprévoir	Millac
Activités	16h-17h = 0€	15h45-17h = 0.52€	16h-17h = 0€	16h à 17h = 1.5€	16h30-17h30 = 0€	15h30-16h30 = 0€
Accueil périscolaire Matin	7h45-9h = 1€	7h-9h = 0.52€ le ¼ d'heure	7h30-8h45 = 0€	7h30-8h30 = 1€	7h30-9h = 0€	7h30-8h45 = 0€
soir	15h45-18h = 1€	17h-18h30 = 0.52€ le ¼ d'heure	17h-18h = 0€	15h30-16h = 1€ 15h30-17h = 1.5€ 15h30-18h30 = 2€	15h30 ou 16h-17h30 = 0€	16h30-18h30 = 0€

⇒ Avez-vous mis en place des mesures pour faciliter la participation de chaque enfant ?

Oui : Non : si oui précisez :

⇒ Des mesures ont-elles été adoptées pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ? Si oui, lesquelles ? Si non, quels sont les freins (trouver un encadrant, aspect financier, adaptation des locaux...) ?

Oui à Mauprévoir, un agent communal a vu son planning aménagé pour encadrer un enfant le temps de l'activité.

7 La mise en œuvre des actions et activités périscolaires a-t-elle posé des difficultés ? Si oui, de quels ordres ? (organisationnel, matériel, règlementaire, pédagogique...)

Il a fallu harmoniser les horaires entre les APC, le transport, les parents... gérer le nombre important d'enfants et les écarts d'âge.

⇒ Quelles sont les pistes d'améliorations envisagées ?

Les APC ont été déplacées, le transport a été optimisé, les parents ont été sensibilisés.

8 Quelle est la proportion d'enfants qui a été concernée par les actions et activités éducatives périscolaires :

	Adriers			Availles Limouzine			Le Vigeant		
	enfants inscrits à		%	enfants inscrits à		%	enfants inscrits à		%
	Périscolaire	Ecole		Périscolaire	Ecole		Périscolaire	Ecole	
Maternel	13	25	52%	30	45	67%	10	25	40%
Elémentaire	21	25	84%	45	61	74%	12	23	52%
Total	34	50	68%	75	106	71%	22	48	46%
	L'Isle Jourdain			Mauprévoir			Millac		
	enfants inscrits à		%	enfants inscrits à		%	enfants inscrits à		%
	Périscolaire	Ecole		Périscolaire	Ecole		Périscolaire	Ecole	
Maternel	12	26	46%	11	16	69%	9	9	100%
Elémentaire	32	58	55%	8	14	57%	10	10	100%
Total	44	84	52%	19	30	63%	19	19	100%
Total 6 communes	Maternel			Elémentaire			Général		
	85	146	58%	128	191	67%	213	337	63%

⑨ Encadrement :

⇒ Avez-vous rencontré des difficultés pour l'encadrement des activités ?

Si oui, de quelle nature ? (par rapport aux diplômes, la disponibilité des intervenants...)

Non

⇒ Les intervenants ont-ils été associés à l'élaboration et au suivi du projet ? Oui Non

Si oui de quelle(s) manière(s) ?

Si non pourquoi ?

⇒ Quelles sont les évolutions envisagées ?

Remplir le tableau en annexe 1 en indiquant les acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEdT (à décliner selon les activités ; si nécessaire, agrandir le tableau ou le joindre en document annexe).

8 - Évaluation

Par qui l'évaluation a-t-elle été organisée et réalisée ?

L'évaluation a été réalisée par les communes et coordonnée par la MJC

L'évaluation locale a-t-elle donné lieu à des réunions spécifiques, des questionnaires, enquêtes... ? (Apporter des précisions sur les modalités et joindre tout document utilisé).

Questionnaire diffusé dans les 6 écoles aux enfants, parents, enseignants, animateurs et élus.

Le questionnaire élaboré par la MJC a été validé par les élus et animateurs des communes, il comportait 20 questions avec systématiquement la possibilité de préciser.

94 personnes ont répondu pour 350 enfants scolarisés

Voir la synthèse dans le compte rendu de l'évaluation réalisée entre février et avril 2016.

6 Réunions collectives dans chaque commune avec les enfants, parents, enseignants, animateurs et élus. Les réunions collectives ont été animées par la MJC.

2 réunions collectives avec l'ensemble des animateurs et des élus ont été animées par la MJC.

5 entretiens individuels avec 1 élu et des animateurs avec le coordinateur ont finalisé le présent document.

	Communes	Dates	Lieux	Public invité par chaque commune
Réunions collectives dans chaque commune	Adriers	Ma 8 mars 18h	Ecole	Tous : enfants, familles, animateurs y compris intervenants extérieurs, enseignants et élus
	Availles Limouzine	Lu 29 février 18h30	Ecole	
	Le Vigeant	Ma 1 mars 18h15	Ecole	
	L'Isle Jourdain	Je 10 mars 18h30	MJC	
	Mauprévoir	Lu 7 mars 17h30	Ecole	
	Millac	Lu 4 avril 18h	Ecole	
Bilan	Toutes	Jeudi 7 avril 19h	MJC	Tous les animateurs y compris intervenants extérieurs, enseignants et élus

9 - Emploi et formation

❶ La mise en place du PEdT a-t-elle conduit à de nouvelles embauches ? Si oui, précisez combien, le nombre d'équivalents temps plein, le type de contrat, le profil ?

❷ Des formations ont-elles été suivies par les personnels communaux et intervenants des PEdT ?

❸ Pouvez-vous faire part des besoins de formations qualifiantes et/ou non qualifiantes pour les encadrants, pour les élus en charge de l'enfance jeunesse ?

	Adriers	Availles	Le Vigeant	L'Isle Jourdain	Mauprévoir	Millac
Temps dégagés par la réforme	4h hebdo pour l'ATSEM	21h hebdomadaires soit 3 personnes pour 6h d'animation + 1 personnes pour 3h de préparation	2 heures par semaine par employée	1h30 toutes les semaines le jeudi (existaient avant la réforme)	2h entre chaque période de vacances	
Formations qualifiantes		<ul style="list-style-type: none"> • Formation BAFD perfectionnement du 24 au 29 novembre 2014 CEMEA (Rezé 44) • 3 personnes Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - prévention et secours civiques de niveau 1 (juin 2014) par le SDIS 		<ul style="list-style-type: none"> • 1 personne en BAPAAT au CPA Lathus • 2 personnes en BPJEPS au CPA Lathus • 1 BAFA 		
Formations non qualifiantes	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter son intervention aux nouveaux temps périscolaires • Aménagement des espaces périscolaires • Approche de la prévention et du secourisme de la maternelle à l'élémentaire (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> • Créativité et arts plastiques pour les 3-6 ans du 17 au 19 février 2014 (Poitiers) • La psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans les 21 et 22 février 2013 (Poitiers) • Quelles limites pour les enfants de 0-6 ans du 1er au 3 décembre 2014 (Poitiers) • Rôle et place des ATSEM au sein d'une équipe éducative du 23 au 24 mai 2013 (Niort) • Phénomènes d'incivilité et d'agressivité en accueil périscolaire du 11 au 13 mai 2015 • L'animation des interclasses et des accueils périscolaires en école élémentaire 3, 4 & 17 décembre 2015 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation aux 1^{er} secours, • Adapter son intervention aux nouveaux temps périscolaires 3 jours en 2014 pour 1 animatrice et 1 élue • Activités pour les maternels • Le rôle de l'ATSEM dans le PEDT, • Animation des interclasses et activités périscolaires en maternel 25 au 27 avril 16, • SST 10 & 11 mai 16 	<p>Module DDCS : Adapter son intervention aux nouveaux temps périscolaires</p>	<p>Approche de la prévention et du secourisme de la maternelle à l'élémentaire (2016) Adapter son intervention aux nouveaux temps d'activités périscolaires (2014)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte des jeux d'intérieur pour les 6-12 ans • Animation des interclasses et périscolaires 3, 4 & 17 décembre 2015 • Créativité et arts plastiques
Organismes	DDCS	CNFPT, SDIS, CEMEA	DDCS & CNFPT	CPA Lathus	DDCS	CNPT
Besoin en formation (personnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les enfants difficiles • PSC1 	BPJEPS : Mathilde MAILLET L'enfant, la mort et le deuil – le retour au calme (CNFPT) : Véronique MOREAU, Léonie METROT	PSC1	Pratiques d'animateur, fonctionnement APS, rythme de l'enfant...	Agent de secourisme au travail et manipulation d'extincteur	Sans objet
Besoins (élus)						Sans objet

10 - Durée du PEdT envisagée : 3 ans, 2016-2019**11 - Signataire(s) du projet**

Organisme	Mairie d'Adriers	Mairie d'Availles Limouzine	Mairie de Le Vigeant	Mairie de L'Isle Jourdain	Mairie de Mauprévoir	Mairie de Millac	MJC Champ Libre
Nom du signataire	Philippe ROSE	Joël FAUGEROUX	Pierre GOURMELON	Jean Pierre MELON	Jean Michel FAROUX	Danielle MAYTRAUD	Irène ROCHE
Fonction	Maire	Maire	Maire	Maire	Maire	Maire	Présidente
Adresse	Mairie 86350 Adriers	Mairie 86460 Availles Limouzine	Mairie 86150 Le Vigeant	Mairie 86150 L'Isle Jourdain	Mairie 86460 Mauprévoir	Mairie 86150 Millac	Grand Rue du Pont 86150 L'Isle Jourdain
Téléphone	05 49 48 73 06	05 49 48 50 16	05 49 48 76 55	05 49 48 70 54	05 49 87 52 12	05 49 48 75 04	05 49 48 94 00
Courriel	adriers@cg86. fr	availles- limouzine@cg86 .fr	le- vigeant@cg86.fr	isle- jourdain.mairie @wanadoo.fr	michael.grimaud @orange.fr	contact@millac.f r	direction.mjc.ij al@orange.fr

12 - ANNEXES**Annexe 1 : Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités**

Activités	Lieux	Structure	Nom intervenant	Statut	Qualifications, diplômes
Animatrice garderie	Ecole d'Adriers	Commune Adriers	Laetitia PASQUET	Salariée commune	ATSEM, Cap Petite enfance
Animatrice			Ginette JOLLY	Salariée commune	
Animatrice			Coralie BONNEAU	Salariée commune	
Directrice Accueil Péri-scolaire	Ecole d'Availles Limouzine	Commune d'Availles Limouzine	Léonie METROT	Salariée commune	CAP Petite Enfance BAFD en cours, AFPS
Animatrice Accueil Péri-scolaire			Véronique MOREAU	Salariée commune	CAP Petite Enfance BAFA
Animatrice Accueil Péri-scolaire			Nathalie RENARD	Salariée commune	
ATSEM	Ecole Le Vigeant	Commune de Le Vigeant	Solange BUGEAU	Salariée commune	ATSEM
Animatrice péri-scolaire			Régine MONTEIRO	Salariée commune	
Directrice Accueil Péri-scolaire	Ecoles Publiques Isle Jourdain Marc Chagall Et Bel Air	MJC	Florence BRUNEAUD	Salariée MJC	BPJEPS LTP
Animatrice APS			Claire BREVET	Salariée MJC	CAP Petite Enfance
Animatrice APS			Daphné DEVILLE	Salariée MJC	
Animatrice APS			Claire VERGER	Salariée MJC	BAPAAT, niveau BPJEPS LTP
Animatrice APS			Marine BOULHO	Salariée MJC	BAFA, BPJEPS LTP en cours
Initiation nouvelles technologies			Mouzairou BACAR	Volontaire MJC Service Civique	
Animatrice garderie	Ecole de Mauprévoir	Commune Mauprévoir	Sophie CAILLAUD	Salariée commune	BAFA
Animatrice garderie & ATSEM			Sophie DELIQUET	Salariée commune	BAFA, CAP Petite Enfance
Employée cantine animatrice handicap			Valérie GERMANAUD	Salariée commune	
Animatrice garderie	Ecole de Millac	Commune de Millac	Véronique TRILLAUD	Salariée commune	
Animatrice garderie & ATSEM			Catherine FABBRO	Salariée commune	CAP Petite Enfance
Animatrice éveil musical	Ecole d'Availles Limouzine	MJC	Élisabeth BUSSAC	Salariée MJC	Animatrice piano et chorale à la MJC
Animatrice dessin peinture	Ecoles d'Adriers, Availles et Millac	MJC	Emmanuelle ZENATI	Salariée MJC	Artiste peintre
Animateur sportif	Ecoles d'Adriers, Availles et Le Vigeant	Commune IJ	Johan GEORGES	Salarié commune IJ	BPJEPS Sports Collectifs + Activités Physiques Pour Tous UC direction ALSH + maintien de l'autonomie de la personne, BEES 1° Foot
Animateurs patrimoine	Ecole Adriers	Ecomusée	Franck RIVOLIER	Animateur salarié	BAFA, AFPS
	Ecole Le Vigeant		Steven PANNEAU	Volontaire Service civique	PSC1
Lire et Faire lire			Maguy SARRAZIN Nicole CHALBOS	Bénévoles bibliothèque IJ MJC	
Anglais			Heidi GRAY	Auto entrepreneur	
Danse tahitienne			Mme PEREZ	Bénévole	
Tennis	Ecole AL	Club Tennis	Jean Jacques DEBIAIS Pascal JAMMET	Bénévole Salarié club tennis	
Foyer logement			Commune	Maryse & Monique FAUGEROUX Eliane JEAN ALPHONSE	bénévoles

Annexe 2 : Organisation de la journée**Annexe 2.1 : Availles Limouzine**

		Tarifs	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h – 9h	Accueil de Loisirs périscolaire	0,52€ le ¼ h	Jeux libres, lecture, activités manuelles, culturelles, d'expressions, sportives, dessin...				
9h-11h45	Enseignement Maternel		Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
9h-12h	Elémentaire		Classe	Classe		Classe	Classe
12h-13h	Accueil de Loisirs périscolaire	0,52€ le ¼ h			Jeux libres, activités manuelles, culturelles, d'expressions, sportives,		
11h45-13h15	Déjeuner Avec garderie	2,75€	Repas maternel	Repas maternel		Repas maternel	Repas maternel
12h-13h30			Repas élémentaire	Repas élémentaire		Repas élémentaire	Repas élémentaire
13h15 ou 13h30-15h45	Enseignement		Classe	Classe		Classe	Classe
15h45-16h10 *	Activité pédagogique complémentaire			APC		APC	
15h45-17h	Activités péri éducatives	0.52€					
17h..		0,52€ le ¼ h	Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
17h – 18h30	Travail personnel		Oui en concertation avec les familles pour les enfants qui rentrent tard			Oui en concertation avec les familles pour les enfants qui rentrent tard	
	Animations permanentes		Jeux libres, lecture, activités manuelles, culturelles, d'expressions, sportives, dessin...			Jeux libres, lecture, activités manuelles, culturelles, d'expressions, sportives, dessin...	

* Les enfants inscrits aux activités péri éducatives n'auront pas d'activité pédagogique complémentaire

Annexe 2.2 : L'Isle Jourdain**Emploi du temps journées scolaires**

Maternels & CP-CE1			Elémentaires CE2 à CM2		
7h30 – 8h30	1€	APS MJC Animations permanentes (1)	7h30 – 8h30	1€	APS MJC Animations permanentes (1)
8h30 – 11h45		Enseignement	8h30 – 11h30		Enseignement
11h45 – 13h	2,59€	Déjeuner avec garderie	11h30 – 11h45	0€	Récréation
13h – 13h30	0€	Récréation (Mairie)	11h45 – 12h45	2,59€	Déjeuner au collège
13h30 – 15h30		Enseignement	12h45 – 13h30	0€	Récréation (Mairie)
15h30 – 15h45	1€	APS Transition (2)	13h30 – 15h45		Enseignement
			15h45 – 16h	1€	APS MJC Transition (2)
15h45 – 16h30	1,5	APS MJC Animations péri éducatives (3)	16h – 17h	1,5€	APS MJC Animations péri éducatives (3)
16h30-17h		Goûter			
17h – 18h30	2€	APS MJC Travail personnel (4)	17h – 17h15	2€	APS MJC Goûter (enfants inscrits départ dans les activités MJC)
		APS MJC Animations permanentes (1)	17h15 – 18h30		Travail personnel (4)
					APS MJC Animations permanentes (1)

(2) Jeux libres, jeux de société... Coins (5) lecture, déguisement, jouets... Activités manuelles, culturelles, expressions, sportives...

(2) Temps de détente entre l'école et l'APS : jeux libres, échanges

(3) des animations sont proposées tous les soirs par les animateurs permanents de l'Accueil de Loisirs, il est préférable que les enfants ne partent qu'en fin de séance.

(4) une aide aux leçons est possible seulement pour les enfants qui partent le plus tard et en concertation avec les familles.

(5) les locaux de la MJC étant utilisés par de nombreuses autres activités, il sera difficile d'aménager des espaces permanents pour les enfants de l'élémentaire.

Activités Pédagogiques Complémentaires	CP & CE1	CE2 à CM2
Jour	Mardi	Jeudi
Horaire	15h30-16h30	16h-17h

Mercredi (horaire communs maternels et élémentaires)		
7h30 – 8h30	1€	APS Animations permanentes (1)
8h30 – 11h30		Enseignement
11h30 – 12h15	0€	Garderie Municipale

Annexe 2.3 : Adriers

		Tarifs	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45 – 9h	Garderie	1€	Jeux libres, lecture, activités manuelles, sportives, dessin...				
9h-12h	Enseignement		Classe	Classe	8h30-11h30 Classe	Classe	Classe
11h30-12h30	Garderie	Gratuit			Jeux libres		
12h-13h30	Déjeuner avec garderie	2.25€	Repas	Repas		Repas	Repas
13h30-15h45	Enseignement		Classe	Classe		Classe	Classe
15h45-16h45	Activité pédagogique complémentaire		APC				
15h45	Goûter	Fourni par la commune	Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
15h45	Car		Enfants de Mouterre/Blourde			Enfants de Mouterre/Blourde	
15h45-18h	Garderie	1€	Jeux libres	Jeux libres		Jeux libres	Jeux libres
16h-17h	Temps Activités Péri-scolaires	Gratuit		TAP		TAP	
		2 groupes : petits et grands			2 groupes : petits et grands		

Annexe 2.4 : Le Vigeant

		Tarifs	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 – 8h45	Garderie	Gratuite	Jeux libres, lecture, activités manuelles, sportives, dessin...				
8h45-12h	Enseignement		Classe	Classe	Classe Fin 11h45	Classe	Classe
11h45-12h30	Garderie	Gratuite			Jeux libres		
12h-13h50	Déjeuner avec garderie	2.30€	Repas	Repas		Repas	Repas
13h30-13h50	Activité pédagogique complémentaire		APC	APC		APC	APC
14h-16h	Enseignement		Classe	Classe		Classe	Classe
16h-17h	Activités péri-scolaires	Gratuit	Activités			Activités	Garderie
16h & 17h	Taxi	35€ 1 ^{er} enfant 23€ 2 ^{ème} enfant 0€ 3 ^{ème} enfant par trimestre	Taxi			Taxi	
17h	Goûter	Fourni par la commune	Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
17h-18h	Garderie	Gratuit	Jeux et activités libres			Jeux et activités libres	

Annexe 2.5 : Mauprévoir

		Tarifs	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 9h	Garderie	Gratuite	Jeux libres, lecture, activités manuelles, sportives, dessin...				
9h-12h	Enseignement		Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h-12h30	Garderie	Gratuite			Jeux libres		
12h-13h30	Déjeuner avec garderie	2,50€	Repas	Repas		Repas	Repas
13h30-15h30/16h	Enseignement		Classe Jusqu'à 16h	Classe Jusqu'à 15h30		Classe Jusqu'à 15h30	Classe Jusqu'à 16h
15h30-16h	Activité pédagogique complémentaire			APC		APC	
15h30-16h30	Garderie dont enfants de Pressac	Gratuite	Jeux libres	Jeux libres		Jeux libres	Jeux libres
15h45-17h30	Garderie	Gratuite					
16h15	Arrivée du bus de Pressac		Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
16h30-17h30	Temps Activités Périscolaires	Gratuit	TAP			TAP	

Annexe 2.6 : Millac

		Tarifs	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h45	Garderie	Gratuite	Jeux libres, lecture, activités manuelles, sportives, dessin...				
8h45-12h	Enseignement		Classe	Classe	Classe Fin 11h45	Classe	Classe
11h45	Transport car	Gratuit			Car		
12h-13h30	Déjeuner avec garderie	2.30€	Repas	Repas		Repas	Repas
13h30-15h30	Enseignement		Classe	Classe		Classe	Classe
15h30-16h30	Activité pédagogique complémentaire		APC				
15h30-16h30	Activités périscolaires	Gratuit	Activités Educatives				
16h30	Goûter	Fourni par les familles	Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
16h30	Transport car	Gratuit	Car			Car	
16h45-18h30	Jeux et activités libres	Gratuit	Jeux libres, lecture, activités manuelles, sportives, dessin...			Jeux libres, lecture, activités manuelles, sportives, dessin...	